

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre message et vous prie de trouver ma réponse à vos interrogations.

Mais avant, voici une petite anecdote en relation à votre message :

En 2014, je me suis présenté aux élections municipales de Saint Marcel. A cette époque j'avais dénoncé l'attitude du Maire qui avait investi dans du matériel de verbalisation électronique dans le but de faciliter le travail des policiers municipaux. Un investissement de 5000€ pour 15 PV par an, scandaleux.

Après avoir réclamé à plusieurs reprises l'évolution des verbalisations suite à l'achat de ce matériel, j'ai constaté une hausse vertigineuse des PV : sur une période équivalente nous sommes passés de 15 PV/an à plus de 600 ! Il ne me semble pas avoir constaté que les Marcellois (ses) soient devenus (es) des délinquants du jour au lendemain....

Afin de vous répondre

Sachez que je suis contre la politique du chiffre, cependant je ne conteste pas l'efficacité des radars fixes.

Il faut avoir une vision globale de la sécurité routière : états des routes (comme vous le précisez à juste titre), état des véhicules, contrôle, sensibilisation (spot TV), sécurité routière....

A mon avis, le tout répressif, ne pourra pas, à lui seul, régler le problème de mortalité sur les routes.

Pour conclure, je vous affirme que je suis contre le fait de missionner des sociétés privées pour le contrôle de la vitesse, sachant pertinemment les dérives que cela entraînera.

Restant à votre entière disposition,

Pierre ZIMMERMANN

5ème circonscription de l'Eure

Pour la France Insoumise